



Choisy-le-Roi, le 20 septembre 2018

Monsieur Alain HALERE
Secrétaire général

à

Monsieur Édouard GEFFRAY
Directeur général des ressources
humaines
Ministère de l'Éducation Nationale
72, rue Regnault
75243 PARIS Cedex 13

Nos Réf. : AH/JG/SA n°17/2018

Objet : Suivi de carrière des enseignants-chercheurs

Monsieur le Directeur général,

Lors de notre dernière rencontre, nous vous avons notamment exposé la position du SNPTES par rapport au dispositif « suivi de carrière des enseignants-chercheurs ». Nous nous étions engagés à formaliser par écrit nos propositions d'amélioration relative au suivi de carrière des enseignants-chercheurs. Vous trouverez ci-joint un article rédigé par Monsieur Jérôme GIORDANO, Secrétaire national du SNPTES chargé des questions relatives aux enseignants-chercheurs.

Le SNPTES souhaite que le suivi de carrière devienne un véritable outil pour l'amélioration des conditions d'exercice des enseignants-chercheurs. Pour le SNPTES, ce dispositif doit permettre d'objectiver les difficultés que de nombreux enseignants-chercheurs vivent au quotidien. Il est donc urgent de faire évoluer les modalités de sa mise en œuvre.

Nous attirons plus particulièrement votre attention sur le fait que les demandes d'aide qui remontent grâce à ce dispositif ne doivent pas rester lettre morte. Pour garantir l'efficacité du dispositif, il est primordial que nos tutelles mettent en œuvre les recommandations issues du suivi de carrière.

Vous remerciant de l'attention que vous aurez portée à nos propositions et dans l'attente de réponses de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

Le secrétaire général du SNPTES,

Alain HALERE

Copie à :

- Monsieur Brice Lannaud, adjoint au directeur général
- Monsieur Thierry Reynaud, sous-directeur des études de gestion prévisionnelle, statutaires et des affaires communes